

Présents : *Mark Van Bruggen, Christian Chalon, Jan Van Lommel, Eric Hully*

La réunion est ouverte par le Président Mark Van Bruggen à 19h00.

Point 1 - Les PV des réunions du C.A.

- Réunions des 6 janvier et 1^{er} avril : acceptés
- Réunion par internet du 9 mai : accepté

Point 2 - Rapport des ligues

- FRSO : Evocation des contraintes faites aux étrangers souhaitant concourir en France (taxe supplémentaire et obligation de fournir un certificat médical sous forme 'papier'). La ligue suit attentivement ce dossier.
- VVO L'organisation des 3 Jours de Belgique 2017 avance, en dépit de certains problèmes d'autorisations.
- Les deux ligues, à l'occasion d'une rencontre de travail au siège de l'A.B.S.O.-B.V.O.S., ont pu dialoguer sur leurs rapports avec les Administrations respectives. Le C.A. se félicite de ce type d'initiatives et suggère qu'une réunion 'de concertation', entre la FRSO et la VVO, puisse se tenir annuellement, afin de faire un tour d'horizon qui serait bénéfique pour les deux ligues.

Points 3 et 4 - Suites de la Conférence des Clubs et de l'Assemblée Générale de l'Association

- Proposition de SportIdent d'organiser une réunion technique et une compétition grand public. La balle est dans le camp de ceux (clubs ?) qui sont candidats pour une organisation. Au niveau du C.A., il est constaté que tant qu'une proposition financière particulièrement intéressante n'est pas mise sur la table, il est inutile de faire avancer ce dossier.
- Modifications aux textes suite aux décisions en Conférence des Clubs et en Assemblée Générale A.B.S.O.-B.V.O.S. : afin de faciliter le travail des clubs organisant une compétition du calendrier national, il sera édité, dès 2017, en même temps que le procès-verbal de l'A.G., un résumé des changements intervenus. Ce résumé figurera également sur le site internet de l'A.B.S.O.-B.V.O.S. Il s'agit d'aider les clubs dans l'organisation de leur course lorsque que des changements ont une influence directe sur (par exemple) l'informatique, le coût des courses, les catégories, etc ...

Point 5 - Sponsoring

- Le stock des équipements nationaux devra continuer à être géré avec une rigueur absolue. La distribution aux bénéficiaires devra se faire selon les règles de bonne gestion en vigueur dans chaque ligue. Ainsi, pour la FRSO, une personne de contact désignée par la ligue assurera cette distribution aux athlètes concernés.
- Logo sur cartes : Conformément à l'article 3.5 du Règlement Sportif (page 10) il est rappelé aux clubs organisateurs d'une épreuve du calendrier national que les dispositions d'un contrat de sponsoring signé avec l'A.B.S.O.-B.V.O.S. sont strictement d'application. En clair ceci signifie, aujourd'hui, l'obligation de faire figurer le logo des sponsors « Siven, Moose et Kanpas » sur les cartes de ce calendrier national (épreuves nationales et internationales).

Point 6 - Badges et médailles pour l'année 2017

- Badges : il sera demandé à Luc Heuninckx de bien vouloir continuer à assurer cette commande annuelle.
- Médailles : un nouveau fournisseur doit être trouvé. Ch. Chalon et E Hully s'en occupent.

Point 7 - C.O.I.B. – B.O.I.C.

- L'Assemblée annuelle du C.O.I.B.-B.O.I.C. se tiendra le 10 juin en présence des fédérations olympiques et non-olympiques. L'A.B.S.O.-B.V.O.S. est régulièrement présente à cette obligation.
- Deux dossiers ont été reçus au secrétariat de l'A.B.S.O.-B.V.O.S. et envoyé dans les délais au C.O.I.B.-B.O.I.C. Ils concernent la participation d'E Hully à un cours 'Event Advisor' et la participation du Secrétaire-général à l'A.G. de l'I.O.F., en août, lors des W.O.C. qui auront lieu en Suède.

Point 8 - Commission Technique

- Obligations des organisateurs dans le cadre du respect des règlements et fonction de contrôleur. En accord avec la Commission Technique et avec l'appui des ligues, le Secrétaire-général va sensibiliser les clubs sur l'importance d'une bonne connaissance des règlements et sur l'intérêt d'un contrôle effectué de façon efficace, dans un climat de bonne collaboration entre contrôleur et clubs.
- Le C.A. étudie la situation actuelle – au niveau des textes – en matière d'entérinement (ou de refus d'entérinement) d'une décision de la Commission des Equipes. Le texte actuel est-il suffisant ? Faut-il l'améliorer ? La réflexion est en cours et une demande pourrait être faite à la Commission Technique de revoir le texte du Règlement Sportif.

Point 9 - Commission des Equipes

- Un rappel aux ligues, relatif au document de reconnaissance de la lutte contre le doping (Fr et NL), va être envoyé. Ce document doit être signé (lors des sélections) par les candidats à une sélection en vue de participer à une compétition internationale organisée sous l'égide de l'I.O.F.

Point 10 - Réflexions

- Courrier de la FISU (Fédération Internationale du Sport Universitaire) qui confirme que l'âge des participants aux Universiades ou Championnats est limité à la tranche d'âge 17 – 25 ans.
- Le World Orienteering Day (1ère édition) du 21/05/2016 a été un succès mondial avec plus de 80 pays qui y ont participé. L'année prochaine cela se déroulera le mercredi 24 mai 2017, veille de l'Ascension. L'attention des ligues et des clubs est attirée sur cet évènement : soyons le plus présent possible !

Point 11 - Situation financière

- Un document type est élaboré par le secrétaire afin de faciliter la lecture par le trésorier et par les ligues, en matière de refacturation des dépenses aux compétitions internationales.

Point 12 - Divers

- L'utilisation de Dropbox est suggérée par le trésorier afin de faciliter le travail d'archivage de l'Association A.B.S.O.-B.V.O.S. Action EH.

La réunion est clôturée par le Président à 21h45.

Eric Hully,
Secrétaire-Général.
31 mai 2016